

Suivi de la reproduction des lamproies marines en Bretagne



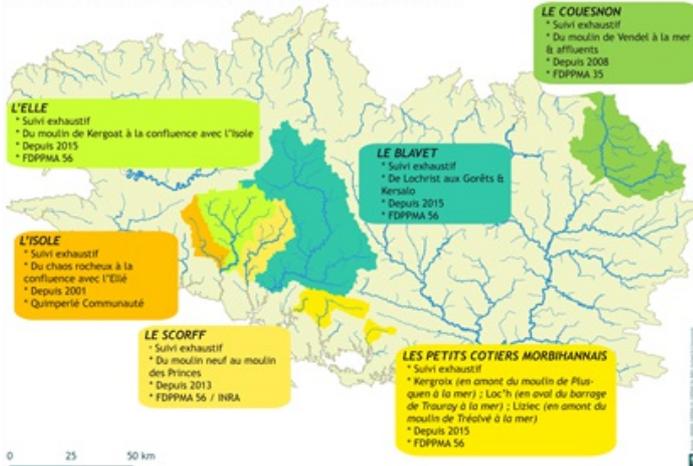
Indicateur d'état
POPULATION

OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2013-2017 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes
Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

LAMPROIE MARINE

Suivis de la reproduction des lamproies marines en Bretagne en 2017



ETAT 2017 : TRES MAUVAIS (par rapport à la moyenne interannuelle)
TENDANCE récente : EN FORTE BAISSSE (par rapport à la moyenne 2012-2016)
 Sources : FDAAPPMA 35 et 56, Quimperle communauté, INRA, AFB
 Mise à jour : 31/03/2018

La reproduction des lamproies marines a été globalement très mauvaise sur l'ensemble des bassins bretons suivis et est en forte baisse par rapport aux années précédentes. Ces résultats corroborent les tendances à l'échelle nationale. Le comptage des nids a été très difficile en 2017 en raison de conditions de suivis défavorables (faibles débits, colmatage rapide des frayères, turbidité).

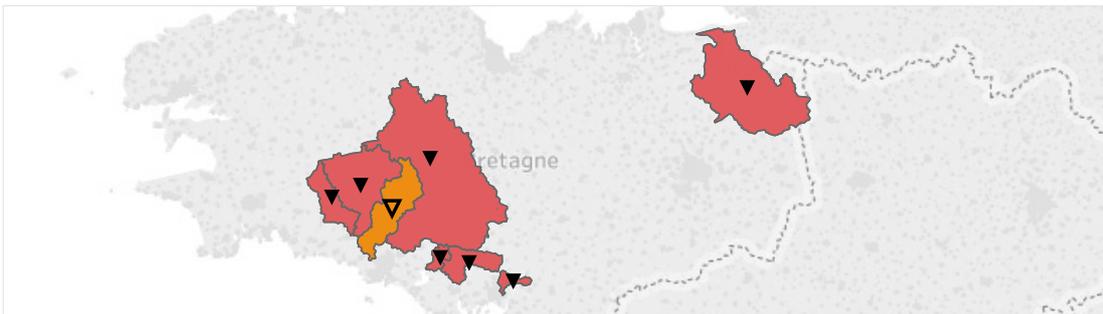
Fiabilité de l'indicateur MOYENNE
 Le comptage des frayères est dépendant des conditions hydrologiques, de la turbidité de l'eau, du colmatage du substrat, ... et des opérateurs.

Chiffres clés du suivi en Bretagne en 2017

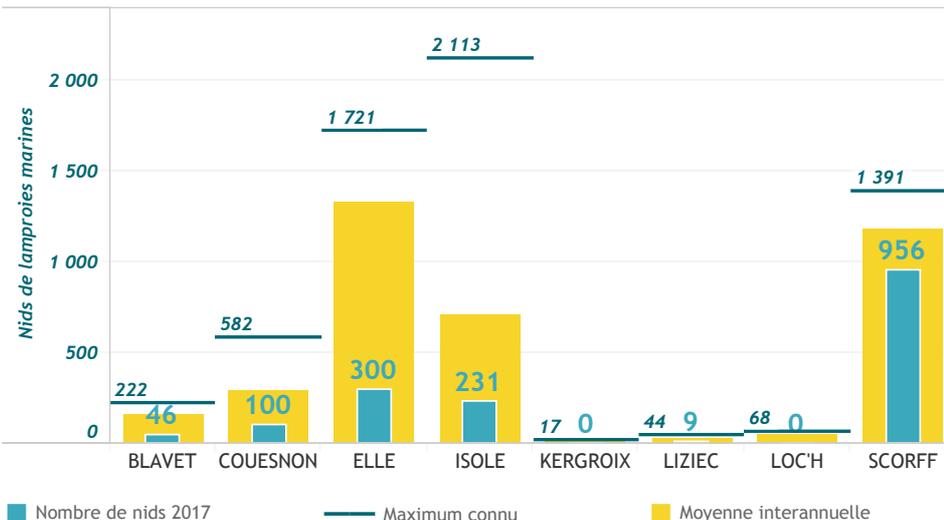
Nombre de bassins suivis	8
Effectif de nids comptés	1 642
Moyenne interannuelle	3 740,0



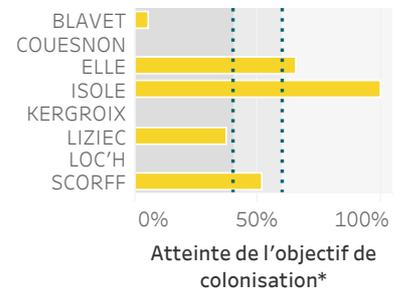
Etat & tendance de la reproduction des lamproies marines en Bretagne en 2017



Nombre de nids de lamproies marines comptés en 2017



Front de colonisation des lamproies marines en 2017 sur le cours principal



* L'objectif de colonisation des lamproies marines a été fixé à dire d'experts, en l'état des connaissances et en fonction de la libre circulation sur les bassins suivis. Sur les bassins suivis, il correspond au linéaire classé en liste 2 pour la lamproie marine à l'exception :
 - du Guyoult : du moulin de la Vieux-Ville à la mer,
 - de l'Isle : des chaos de Cascadec à la mer,
 - du Blavet : du barrage de Lestitut à la mer.